



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE LOISIRS

PROCES VERBAL N°7- SAISON 2024/2025

Réunion du	Mardi 14 janvier 2025
Présidence	M. DUMAS Dominique Présents : DUMAS Dominique, CHEVET Michel, BENAITEAU Gérard, GEORGES Annabelle, MARAUD Florent, LORANT Ghislaine
Excusés	MOREAU Annie, MAUPILIER Jacques, CALLET Gilles, NOBLET Emmanuelle, PRUDHOME Virginia

1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal n° 6 du 19 Décembre 2024 est adopté sous réserve de la modification suivante : Le joueur BRILLOUET Bastien du Longeron, licence n°470612909, a bien une double licence senior et loisir ; par conséquent LE LONGERON est bien vainqueur du match de Coupe de l'Amitié Loisirs contre LA RENAUDIÈRE.

2. Coupe de l'amitié loisirs

La commission fait un point sur les matchs en retard de la Coupe de l'Amitié et valide les résultats.

Equipes qualifiées pour les 8èmes de finale : Le 14 mars 2025

1. ANGERS VAILLANTE FC
2. ANGERS CROIX BLANCHE
3. BEAUCOUZE SC
4. ANGERS COPAINS ASC
5. ANGERS MED SOCIAL AS
6. LONGUENEE EN ANJOU
7. AVRILLE AS
8. ANGERS ENS PUBLIC AS
9. DAUMERAY AJAX F
10. ANGERS LAC DE MAINE
11. PELLOUAILLES CORZE
12. CHOLET JEUNE FRANCE
13. MAY BE LEGER FC
14. ST ANDRE St MACAIRE
15. VILLEDIEU RENAUDIÈRE
16. S GERMAIN VAL DE MOINE

Equipes qualifiées pour la consolante : le 14 mars 2025

1. SAUMUR BAYARD
2. TRELAZE FOYER
3. CORNE USC
4. ST SYLVAIN D'ANJOU
5. VAL D'ERDRE AUXENCE AS
6. TILLERES ARC
7. CHRISTOPHE SEGUINIÈRE
8. ANGERS SCA
9. LE LONGERON TORFOU
10. PUY MAZ TESS 3
11. ANDREZE JUB JALLAIS
12. LA POSSONNIÈRE SAVEN
13. CANTENAY EPINARD US
14. SOULAIRE FENEU AS
15. JUIGNE FC LOUET
16. LE LION D'ANGERS CS

Le tirage aura lieu à la prochaine réunion.

3. Point sur le calendrier foot loisirs à 11, foot mixte et foot en marchant

Foot loisirs à 11

La commission a procédé à un pointage des feuilles de matchs des journées n° 7, 8 et 9.

Journée 7 groupe B Angers Copains
Journée 8 groupe B Angers Sca
Journée 9 groupe B Angers Copains
Journée 9 groupe B Angers Ens Public
Journée 9 groupe D Angers croix blanche

Ces clubs n'ont pas transmis les feuilles de match, la commission appliquera une amende forfaitaire de 15 € par match comme validé par le bureau du district dans son PV n°4 du 12/09/2024.

Foot mixte

Tout se déroule bien.

Foot en marchant

Tout se passe plutôt bien sur le développement de la pratique au sein du district, avec de plus en plus de clubs concernés.

La commission regrette que sur la journée 3 du 06/12/2024, les clubs d'Angers Foot 2 Cœur Ac et Avrillé As n'ont pas rempli la feuille de plateau.

La commission LOISIRS souhaite la bienvenue au club d'Avrillé As et rappelle à tous les clubs qu'il est obligatoire de rendre les feuilles de plateau/licences.

Vendredi 10 janvier a eu lieu un rassemblement foot en marchant à Angers SCO

2/3

Footsal : 150 joueurs et joueuses dont 50 nouveaux pratiquants étaient présents.

Une très belle réussite dans le cadre de la promotion du foot en marchant.

4. Point sur les plateaux féminins loisirs

Pas de remarque particulière.

La 2^{ème} phase démarre le 17/01/2025.

Pour Rappel : Toutes les correspondances doivent passer par la messagerie officielle du club à destination de Stéphanie DAUDIN (competitions@foot49.fff.fr)

Prochaines réunions les jeudis 20 février, 20 mars, 10 avril, 22 mai 2025.

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. DUMAS Dominique	M. CHEVET Michel